

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°64

JANVIER 2025

www.sene.bzh




Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Commune



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER

CŒUR DE POULFANC :

L'aboutissement d'une transformation urbaine



RETOUR EN IMAGES

◀ LA MAISON DES HABITANTS INAUGURÉE

Vendredi 27 septembre, la Ville inaugurait le nouvel équipement créé pour accueillir la Maison des Habitants. Une visite guidée pleine d'humour sur le thème de la Croisière s'amuse, animée par des bénévoles, a permis aux habitants, élus et partenaires de découvrir le centre social.



◀ UN ESPACE DÉDIÉ AUX ADOS PRÈS DU COLLÈGE

Vendredi 22 novembre, l'équipe Jeunesse a présenté son tout nouvel « Espace Jeunes », créé spécialement pour les ados et jeunes adultes du territoire, dans les locaux installés devant le gymnase Cousteau, près du collège.



◀ MARCHÉ DE NOËL À LIMUR

En raison des travaux de la rue rue des Écoles, le marché de Noël a cette année été délocalisé dans le parc et la salle de Limur. Une cinquantaine d'exposants étaient présents, dont c'était pour certains la première fois à Séné.

UNE BENNE D'ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS COLLECTÉS POUR ÊTRE RECYCLÉS

Du 16 octobre au 29 novembre, l'agglomération, en partenariat avec l'organisme Ecologic et la commune, a collecté à Séné une benne entière d'articles de sport et de loisirs usagés.

Les articles en bon état seront remis à des associations ou recycleries, les autres seront recyclés ou valorisés pour produire de l'énergie.

UNE VINGTAINE D'ÉVÉNEMENTS EN SOUTIEN AU SÉNÉTHON

Le Sénéthon, qui s'est déroulé d'octobre à décembre pour cette 13^{ème} édition, a mobilisé pas moins d'une vingtaine d'associations et partenaires et fut donc riche en événements ! Pour en savoir + : <https://www.senethon.fr/>



EN 2025, VOLONTÉ ET ENVIE

E 2025, C'HOANT HA MENNANTEZ

Abordons cette nouvelle année avec volonté et envie.

La volonté de continuer à œuvrer pour un monde plus juste et en paix. La volonté de poursuivre une action publique qui garantit à chacun·e l'accès aux soins, à l'éducation, à la sécurité, aux solidarités et au bien-être.

Après une année 2024 qui aura vu la livraison de trois équipements majeurs (le centre sportif Le Derf rénové, la Maison des Habitants et l'Espace Jeunes à Cousteau), nous poursuivons en 2025 notre volonté d'aménager la ville de demain, avec les travaux rue des Écoles, et les améliorations attendues sur différents secteurs de voirie et autour de nos écoles.

Attentifs à vos besoins, en lien avec les crises qui secouent notre territoire comme la fermeture annoncée de l'usine Michelin, notre envie demeure de rester à l'écoute, de soutenir et d'agir. Bonne année !



Krogamp get ar blezad nevez get c'hoant ha mennantez.

Mennantez da zerc'hel da labourat evit ur bed reishoc'h hag e peuc'h. Mennantez da zerc'hel get oberoù publik evit gwarantiañ da bep unan ar gwir da vout prederiet, desket, e surantez, da vout skoazellet hag en e vleud.

Àr-lerc'h ar blez 2024, merket get disoc'h ar chanterioù evit tri aveadur a bouez (kreizennsport an Derv kempennet a-nevez, Ti an Annezidi hag ar greizenn Yaouankiz e Cousteau), e talc'himp e 2025 get hor mennantez da gempenn kêr an amzer-da-zonet, get labourioù e straed ar Skolioù ha chanterioù gwellaat gortozet e meur a

lodenn ag an hentoù hag en àrdroioù hor skolioù.

Ni a soursi doc'h ar pezh hoc'h eus afer da gavouet da-heul ar c'haouadoù a vez daoubennet hor bro gete, evel serradur al labouradeg Michelin a zo bet kemennet, ha didorr eo hon c'hoant bepred da vout doc'h ho selaou, d'ho souten ha d'ober un dra bennak. Blezad mat deoc'h !

L'équipe municipale.

Pare an ti-kêr.

SOMMAIRE

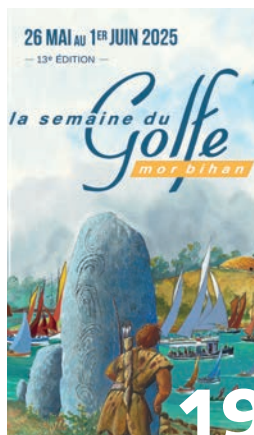


- 04 | Actualités
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Services à la population

08 | DOSSIER
CŒUR DE POULFANC :
L'aboutissement d'une
transformation urbaine

13 | Espaces naturels

14 | DÉCRYPTAGE



16 | La ville bouge

**19 | DU CÔTÉ
DES ASSOS**

20 | La parole à

21 | Au-delà de Séné

22 | Courrier des lecteurs / État civil

23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS



NOUVEAU ! UNE BROCHURE ET UN JEU SUR LE PATRIMOINE SINAGOT !

► Connaissez-vous le Jeu de la Bernache ?

Ce jeu de l'oie à la sauce sinagote créé par Maude Loquais, chargée de mission Patrimoine, dans le cadre des sessions « Jeux d'antan » organisées à Ti Anna, vous fait (re)découvrir le patrimoine et les spécificités de Séné. *Jeu en vente à l'Hôtel de ville, à Grain de Sel et à la Maison des Habitants, au tarif de 10 €.*

► « **Séné d'un lieu à l'autre** » : Nous vous en parlons dans le bulletin d'octobre. Le travail des habitants bénévoles du groupe Toponymie du collectif Patrimoine, qui s'est intéressé à l'origine du nom des lieux, a débouché fin 2024 sur l'édition d'une brochure localisant, traduisant et expliquant 380 toponymes sinagots.

Victime de son succès, l'ouvrage est déjà en rupture de stock ! En attendant sa réimpression dans les prochaines semaines, il reste consultable à Grain de Sel et à l'Hôtel de ville.

+ d'infos : toponymie@sene.bzh

LE CONCOURS DE NOUVELLES REVIENT !

Fort du succès rencontré en 2024 avec la participation de 66 écrivains amateurs, le concours de nouvelles sinagot revient en 2025 pour une deuxième édition ! Le collectif d'habitants, en partenariat avec la médiathèque de Grain de Sel, réceptionnera les nouvelles du 1^{er} janvier au 15 avril 2025.

Gratuit, ouvert à toute personne majeure résidant en Morbihan.
Règlement & fiche d'inscription sur www.graindesel.bzh.



LES ACTUS DE LA JEUNESSE SINAGOTE SUR FACEBOOK

Pour des informations plus ciblées selon les tranches d'âge, le service Jeunesse alimente désormais deux pages distinctes sur Facebook :

► **Enfance & ALSH Séné** :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61567062393998>

► **Jeunesse & Espace Jeunes Séné** :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61567135381922>

UNE NOUVELLE APPLI POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ SINAGOTE

Jusqu'à présent, le contenu du panneau lumineux du Pouffanc était accessible sur l'application mobile CentoLive.

Aujourd'hui, CentoLive est remplacée par CentoAccess. Téléchargez l'application et accédez à de nouvelles fonctionnalités :

- Visualisez en direct les informations diffusées par le panneau lumineux ;
- Consultez les actualités et événements diffusés sur le site web de la Ville ;
- Accédez rapidement à des informations utiles et pratiques (coordonnées des services municipaux, démarches en ligne, décisions des conseils municipaux).



HÉBERGEURS, DÉCLAREZ VOTRE MEUBLÉ DE TOURISME

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la simple déclaration des meublés de tourisme, qui demeure obligatoire, ne suffit plus ! Vous avez jusqu'au 28 février 2025 pour vous mettre en conformité avec le nouveau règlement, consultable sur www.sene.bzh. La démarche diffère selon les cas de figure :

- Vous louez votre résidence principale moins de 120 jours par an : vous devez obtenir un numéro d'enregistrement avant le 28 février 2025 et le faire apparaître sur vos annonces de location ;
- Vous louez votre résidence principale plus de 120 jours par an : vous devez également obtenir un numéro d'enregistrement, et demander en plus une autorisation temporaire de changement d'usage (valable 3 ans, renouvelable) ;
- Vous louez une résidence secondaire : vous devez obtenir un numéro d'enregistrement à faire apparaître dans vos annonces et demander une autorisation temporaire de changement d'usage ;
- Il s'agit de l'investissement locatif d'une personne morale : vous devez obtenir un numéro d'enregistrement et formuler une demande permanente de changement d'usage.

🔍 Comment procéder ?

Ces démarches sont désormais dématérialisées.

RDV sur www.sene.bzh, rubrique « Démarches en ligne », section « Hébergeurs de tourisme », ou directement sur le site <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/meubles-tourisme>





170

AGENTS MUNICIPAUX

Début octobre, la Cour des Comptes recommandait aux collectivités la suppression progressive de 100 000 emplois territoriaux afin de faire des économies. Or, une telle suppression d'effectifs ne serait ni souhaitable ni envisageable dans le contexte sinagot. En voici les principales raisons.

Parler de chiffre lorsque l'on aborde la question des fonctionnaires est réducteur, puisque l'on parle en réalité de femmes et d'hommes qui accomplissent des missions de service public très diverses, dont certaines nécessitent par exemple des jauges d'encadrement, impliquent des horaires d'ouverture ou de nécessaires continuités de service. Les collectivités n'ont donc pas de chiffres abstraits à gérer, mais doivent répondre à des besoins concrets exprimés par les habitants en termes de services de proximité : crèches, écoles, médiathèques, équipements sportifs, aide sociale, accompagnement du grand âge ou encore gestion et sécurisation d'espaces publics. Par toutes ces actions, les collectivités garantissent une cohésion sur le territoire national et affirment leur lien démocratique avec la République.

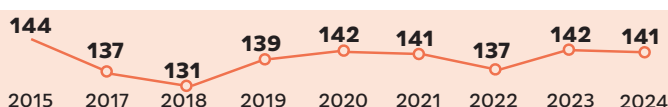
Diplômés en comptabilité, protection de l'environnement, informatique, électricité, menuiserie, entretien des espaces verts, littérature, enseignement musical, éducation des jeunes enfants, animation ou encore économie sociale et familiale, les agents territoriaux continuent de se former tout au long de leur carrière. Leurs compétences sont reconnues et garantissent la qualité de service attendue par la collectivité comme par la population. Qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, c'est souvent un choix de conviction

qui amène ces hommes et femmes à devenir agents publics. En rupture avec certains discours qui les présentent injustement comme une charge, les collectivités soutiennent leurs agents, admirent l'empathie de celles et ceux à qui sont confiés nos enfants, qui prennent soin de nos aînés, ou encore permettent d'assurer une astreinte technique 7/7j et 24/24h.

Depuis de nombreuses années, les effectifs municipaux sinagots ont peu évolué et les nouveaux recrutements ont chaque fois coïncidé avec de nouveaux besoins (augmentation du nombre de places en crèche et en accueil de loisirs, ouverture de classes, évolution du contexte environnemental, de la législation...), une nécessaire amélioration du service rendu ou la création de nouveaux services proposés à la population par les équipes municipales élues : création du centre culturel Grain de Sel, ouverture d'un centre social... Supprimer aujourd'hui des postes d'agents municipaux à Séné contraindrait donc la municipalité à supprimer des services publics, réduire des amplitudes horaires d'ouverture ou compromettre sérieusement l'efficacité de certains services, allant ainsi à l'encontre des attendus de nombreux citoyens. À Séné comme ailleurs, ce sont bien sûr sans cesse des équilibres à trouver pour que les recettes, principalement les impôts locaux, financent les services publics, et que les économies réalisées puissent se transformer en investissements pour tous.

170 =

141 AGENTS COMMUNAUX
+ 29 AGENTS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



◀ Des effectifs communaux stables.



POLICE MUNICIPALE

PROXIMITÉ ET PRÉVENTION

La police municipale de Séné est un véritable service de proximité pour les habitants. Dotée d'outils modernes, elle est en capacité d'assurer pleinement ses missions de sécurité, de prévention et de médiation. Grâce à sa présence sur le terrain et à sa connaissance du territoire, elle est également un allié précieux pour la gendarmerie et les services de secours.

Œuvrant dans l'intérêt général et sous l'autorité de la Maire, la police municipale est là pour veiller au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la sécurité et de la tranquillité publiques. À Séné, la Gardienne-Brigadière Claire Sévenou et le Gardien-Brigadier Ronny Médina, tous deux assermentés et formés en tant qu'Agents de Police Judiciaire Adjointes (APJA), assurent des missions de prévention, de sécurité et de qualité de vie pour les habitants. En adéquation avec la politique de la municipalité, leur approche est principalement préventive, répressive si nécessaire.

Pour les questions de sécurité publique, la Maire bénéficie également de l'appui de la brigade de gendarmerie de Theix-Noyal. La police municipale de Séné collabore d'ailleurs étroitement avec la gendarmerie et les services de secours, pour une action coordonnée sur le territoire. Ce lien avec la gendarmerie permet des échanges d'informations et des actions concertées, où la connaissance du terrain de la police municipale est essentielle. Cette présence, rassurante pour les habitants, permet aussi d'être à l'écoute de leurs préoccupations.

Au quotidien, voici les principales missions des deux policiers sinagots :

- **Sécurité et prévention** : les agents patrouillent quotidiennement en véhicule pour dissuader la délinquance et les comportements inciviques. Ils travaillent en lien avec certains citoyens, notamment dans le cadre du dispositif de « Participation citoyenne » encourageant les habitants à devenir acteurs de la prévention dans leur quartier.

> *Connaissez-vous l'Opération Tranquillité*

Vacances (OTV) ? Cette mission consiste en des rondes de surveillance régulières de la police municipale autour de logements de particuliers pendant une absence prolongée.

- **Régulation de la circulation** : la police municipale effectue des contrôles de vitesse, vérifie les stationnements (notamment anarchiques et abusifs) et veille à la sécurité aux abords des écoles et zones piétonnes. La sécurité routière est renforcée par l'usage de radars pédagogiques et de contrôles de vitesse préventifs, pouvant évoluer vers des mesures répressives en cas de non-respect persistant des limitations de vitesse, notamment dans les zones à risque.

PLUS DE 200 INCIDENTS GÉRÉS EN 2024

Accidents de la voie publique, tapage nocturne, troubles à l'ordre public, disparition inquiétante, divagation d'animal...).

- **Médiation et proximité** : les agents de police municipale s'engagent dans la résolution de conflits de voisinage (bruits, déchets...), souvent en collaboration avec un conciliateur de justice. Il s'agit de privilégier la médiation afin de maintenir une bonne cohésion sociale et une qualité de vie agréable.

- **Application des arrêtés municipaux** : les agents veillent au respect des arrêtés municipaux, que ce soit pour l'occupation du domaine public, les marchés, les fêtes locales ou la protection des espaces natu-

rels. Ils adoptent une démarche pédagogique pour expliquer les règles aux habitants lorsque nécessaire.

De nouveaux équipements

Pour l'exercice de ces missions, et parce qu'elle doit s'adapter à l'évolution de notre société et notamment à l'apparition de nouvelles formes de violence, la police municipale s'est récemment dotée de nouveaux équipements :

- Des gilets pare-balles assurent désormais la protection physique des agents en cas de menace létale ;

- Des caméras piétons individuelles seront prochainement mises en service : portées de façon visible sur l'uniforme des agents, elles visent à renforcer la sécurité et la transparence des interventions. Conformément à la réglementation en vigueur, elles sont activées par les agents de leur propre initiative, en informant au préalable la personne concernée si la situation le permet, garantissant la protection des citoyens comme celle des policiers municipaux. La conservation des vidéos est ensuite effectuée dans le strict respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et des recommandations de la CNIL.

+ d'infos sur www.sene.bzh/prevention-et-securite/police-municipale-role-missions/

Depuis quelques années, la police municipale utilise par ailleurs les Procès-Verbaux électroniques (PVe), qui lui permettent de traiter les contraventions de façon informatisée et de les transmettre instantanément à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAÏ).

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES AÎNÉS ?



Plusieurs actualités du dernier trimestre 2024 concernaient plus ou moins directement les plus âgés d'entre nous.

ANIMATIONS DE NOËL

Un goûter de Noël a réuni 220 Sinagots de plus de 75 ans à la salle des fêtes le 10 décembre, tandis que les habitants de plus de 80 ans non imposables n'ayant pas pu s'y rendre ont reçu à leur domicile un repas festif de Noël.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

S'intéressant notamment au vieillissement de la population et à la petite enfance, cette analyse menée avec des professionnels du territoire permet de dresser un état des lieux des futurs besoins de la population afin d'adapter les politiques locales. Voir notre article p.16-17.

UNE FORMATION DES DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

Pendant deux jours en octobre, une dizaine d'habitants bénévoles qui se mobilisent dans les quartiers ont bénéficié d'une formation sur-mesure construite avec la fédération des centres sociaux de Bretagne : « Engagement bénévole et écoute : repenser sa place et sa posture relationnelle ».

Les professionnelles du CCAS sont catégoriques : dans le contexte actuel, il est primordial de conserver à Séné un réseau

d'habitants citoyens qui contribue au bien vivre ensemble. En contrepartie de leur engagement en tant que délégués de quartier, le CCAS s'engage à accompagner les bénévoles de différentes manières dans leur mission de veille sociale : formations, temps conviviaux, réunion d'information, écoute, échanges...

La Maison des Habitants est également impliquée dans ce travail de réseau, entre autres dans le cadre du dispositif « Bien vieillir en citoyen ».

► Vous souhaitez participer en donnant un peu de votre temps pour les autres ? Contactez le CCAS (02 97 66 59 65, accueil.ccas@sene.bzh) ou la Maison des Habitants (02 97 66 17 78, maisondeshabitants@sene.bzh). Une place vous attend, peu importe le nombre d'heure dont vous disposez. Nous vous accompagnerons au mieux dans cette démarche citoyenne.

ET AUSSI...

Monique Le Doriole a eu 100 ans le 20 octobre 2024 !



LA FIN PROGRESSIVE DES LUMINAIRES BOULES

Avec le concours de Morbihan Énergies et de l'État au titre du Fonds Vert, la commune a remplacé 100 mats et luminaires « boules » vétustes par des candélabres dont la peinture résiste au bord de mer, équipés de led à la consommation électrique trois fois inférieure. Les secteurs de Prat Montfort, du Bois de Lisa, de la Sapinière et du Fer à Cheval ont ainsi été rénovés, faisant passer le nombre de luminaires led de la commune à plus de 600 sur 2050.

La Ville s'est d'ores et déjà manifestée pour participer à un nouveau programme de Morbihan Énergies concernant le remplacement de luminaires anciens sur poteaux béton.

CŒUR DE POULFANC L'ABOUTISSEMENT D'UNE TRANSFORMATION URBAINE

La renaissance de ce quartier du Poulfanc est le fruit de 12 ans de travail et la concrétisation de démarches engagées depuis plusieurs mandats. Un tel projet de rénovation urbaine fut une opération majeure pour une ville de moins de 10 000 habitants. Pour le secteur du Poulfanc, regroupant plus de 45% de la population sinagote, la Ville a ainsi engagé 25% de ses investissements sur plusieurs années. Cette transformation, de quasi friche industrielle à cœur de ville, offre un bel exemple de réussite, entre densification de l'habitat, renaturation, proximité des services et mobilités douces.

ÉDITO



Comment reconstruire la ville et loger la population dans un quartier où il fait bon vivre sans consommer de nouveaux espaces ? Cette question d'actualité, la ville de Séné se l'était déjà posée dès 2008 et tentait de relever le défi en lançant en 2012 un programme audacieux et d'envergure : « Cœur de Poulfanc ».



Issu de larges concertations avec les habitants, ce projet de renouvellement urbain visait à :

- créer un véritable cœur de quartier autour de l'école Guyomard et de la route de Nantes ;
- proposer une offre diversifiée de logements pour tous, permettant d'accueillir de nouveaux résidents ;
- permettre une mixité sociale avec un objectif de 30 % de logements sociaux ;
- aménager des espaces publics facilitant le développement des liens sociaux, permettant l'introduction de la nature en ville, créant des cheminements de desserte pour des déplacements alternatifs à la voiture et des relations interquartiers ;
- requalifier la route de Nantes et en permettre la traversée en sécurité.

12 ans plus tard, nous y sommes ! Le programme est achevé et ce nouveau quartier dispose de tous les atouts pour favoriser la mutation de nos modes de déplacement et le mieux vivre ensemble.

Katy CHATILLON-LE GALL, adjointe à l'Urbanisme et Yvan FERTIL, conseiller délégué à la Voirie.

UN QUARTIER CONVIVIAL

PROCHE DES SERVICES
ET ESPACES PUBLICS

De nombreux services sont situés à proximité des habitations et accessibles à pied, ce qui limite les déplacements :

- Des commerces : centre commercial d'Intermarché, centre commercial des Quais de Séné, supermarchés, commerces de bouche...
- Des équipements publics : arrêts de bus, groupe scolaire Guyomard, collège et gymnase Cousteau, parc de Limur, Maison des Habitants...

214

LOGEMENTS

670 M²DE COMMERCES ET
SERVICES

7000

ARBRES ET VÉGÉTAUX
PLANTÉS

Des cheminements doux et végétalisés pour vivre le quartier à pied

Les espaces publics du quartier ont été pensés avec soin pour rendre le quartier agréable aux habitants comme aux passants : abords des immeubles, cheminements, nouvelle liaison douce traversant le quartier du nord au sud, mais aussi l'esplanade Gisèle Halimi, propice aux animations et fêtes de quartier, avec son jardin partagé ou son aire de jeu pour les enfants et les boulistes.

Une route de Nantes requalifiée et apaisée

La route de Nantes s'est métamorphosée : redessinée, elle a été dotée de deux giratoires, d'une zone 30 et d'une voie de bus en site propre partagée avec les cycles (anticipant ce qui sera dans le futur une liaison rapide entre Le Poulfanc et le centre-ville de Vannes). Ses abords ont été paysagés, l'éclairage et le mobilier public remplacés. Les déplacements aux abords de Cœur de Poulfanc, ses accès par l'ouest et par l'est, sont des chantiers à poursuivre en collaboration avec la ville de Vannes et l'agglomération dans les années à venir.

LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

L'aménagement public et paysager de Cœur de Poulfanc :

- ✓ représente **60 %** de la surface du quartier
- ✓ intègre **7 000** plantations représentant de multiples îlots de fraîcheur
- ✓ inclut **400 m²** de venelle reliant le Versa au nord à Limur au sud.

Quant au traitement des eaux pluviales du quartier, il se fait dans les bassins tampons du parc de Limur.



LA ROUTE DE NANTES MÉTAMORPHOSÉE





UNE ARCHITECTURE SOIGNÉE POUR UN QUARTIER TRANSFORMÉ

Côté urbanisme, le projet de Cœur de Poulfanc visait à transformer ce quartier à dominante routière, bordé de garages et d'entrepôts parfois désaffectés, en un quartier vivant et doté d'une identité propre. Il s'agissait de donner une belle image à ce quartier d'entrée d'agglomération où circulent plus de 20 000 véhicules par jour, et d'apporter une qualité de vie à ses habitants.

La réflexion s'est portée sur plusieurs points :

- ✓ L'orientation et l'implantation des bâtiments d'habitation, pour l'ensoleillement des logements notamment ;
- ✓ Les accès et stationnements ;
- ✓ Leurs interfaces avec les espaces publics ;
- ✓ La gestion logistique des locaux techniques (local vélos, conteneurs enterrés...);
- ✓ La diversification de l'aspect visuel entre les différents îlots d'habitation.

Pour compléter ce dernier point, les hauteurs ont été travaillées de sorte que les bâtiments les plus hauts bordent la route de Nantes, tandis que les plus bas sont davantage en retrait, à proximité des pavillons déjà existants.

DES CONTINUITÉS ROUTIÈRES À TRAVAILLER

Il s'agit désormais de relier le quartier de Cœur de Poulfanc avec les secteurs voisins, à l'est comme à l'ouest.

► PORTION MENANT À THEIX :

Ce tronçon, reconnu d'intérêt communautaire, est sous maîtrise d'œuvre de l'agglomération. Cette dernière vient d'ailleurs de réaliser une étude de faisabilité intégrant sur cette portion des voies cyclables sécurisées et une voie de transport en commun en site propre. Par anticipation, et parce qu'elle ne maîtrise pas le calendrier de ce projet, la commune a procédé à des acquisitions de terrains afin de maîtriser l'emprise foncière qui sera nécessaire à ces futurs aménagements de la voie.

► PORTION MENANT À VANNES :

Le bureau d'étude de la Ville de Vannes travaille sur l'esquisse d'un projet de réaménagement complet de la route de Nantes intégrant une voie centrale dédiée aux bus et deux pistes cyclables latérales. Ces travaux demanderont beaucoup de temps, mais aussi des moyens. Dans l'attente de son aboutissement, les deux communes ont souhaité d'ores et déjà donner une place au vélo en réalisant dans un premier temps une bande cyclable sur la partie nord de l'axe.



ET APRÈS ?

UNE NOUVELLE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

À la différence de la Zone d'Aménagement Concerté publique utilisée pour créer « Cœur de Poulfanc », le renouvellement urbain du secteur situé entre la route de Nantes et la rue du Verger, autrement dit la poursuite de la « reconstruction de la ville sur la ville », se réalisera dans le cadre d'opérations de promotion privées.

UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION POUR LA RUE DU VERGER

Les projets des opérateurs privés qui se présenteront à la commune devront être compatibles avec l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) de ce secteur, figurant dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2024. Grâce à cet outil, la collectivité a pu préciser ses attentes en matière d'aménagement à cet endroit, sans avoir pour autant à supporter financièrement les acquisitions foncières, les déconstructions ou les nouveaux aménagements (liaisons douces, espaces verts, etc.). Les opérateurs devront également intégrer dans leurs projections les fonciers dont la commune est actuellement propriétaire : les 39 et 49 route de Nantes, le 14 rue du Verger.

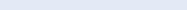







LES ATTENDUS DE LA VILLE

- Des **logements collectifs** avec une densité semblable à celle du secteur, comprenant 30 % de logements locatifs sociaux, 10 % de logements en Bail Réel Solidaire et 10 % en accession sociale à la propriété (ou autre forme de logement social), cela afin de garantir la mixité sociale du secteur et d'offrir aux ménages les plus modestes la possibilité d'accéder à la propriété.
- Les **commerces** présents sur le site pourront, s'ils le souhaitent, rester sur le secteur. Ils devront être intégrés aux opérations de construction de logements pour mieux partager les nécessaires stationnements.
- Des **hauteurs de bâti** moindres qu'à Cœur de Poulfanc.
- Les opérations devront libérer **des espaces communs pour gérer les circulations piétonnes et cycles**.
- Une **désimperméabilisation des sols** afin de réintroduire la nature, créer des îlots de fraîcheur et gérer au mieux les eaux pluviales.



◀ Plan de l'OAP « Route de Nantes/rue du Verger »

Aucun scénario n'est écrit à l'heure actuelle. Les projets compatibles avec les orientations inscrites au PLU seront présentés aux Sinagots en réunion publique.

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Périmètre OAP |  | Principe d'accès véhicule obligatoire. <i>Son emplacement peut varier à la marge.</i> |
|  | Programme à dominante Habitat |  | Principe d'accès véhicule autorisé. <i>Son emplacement peut varier à la marge.</i> |
|  | Création / préservation d'un espace paysager |  | Principe de création d'une liaison douce |
|  | Carrefour à aménager |  | Foncier appartenant à la Ville |

POLLINI'SÉNÉ DEUX RENDEZ-VOUS À VENIR



Labellisée Territoire Engagé pour la Nature en janvier 2024¹, Séné a lancé en novembre dernier l'une des principales actions de son projet en faveur de la biodiversité : Pollini'Séné, ou comment favoriser la présence des pollinisateurs sur le territoire. Les 22 janvier et 5 février, la Ville organise deux nouveaux temps forts et invite les Sinagots à s'engager à ses côtés.

Le 16 novembre dernier à la Maison des Habitants, une trentaine d'habitants ont assisté au rendez-vous de lancement du dispositif Pollini'Séné. Après un échange nourri sur l'importance des pollinisateurs pour notre environnement et les astuces pour favoriser leur présence dans nos espaces verts, jardins et balcons, les habitants présents ont signé une charte d'engagement et reçu un guide pratique et des graines pour mettre en pratique différentes actions chez eux.

L'objectif visé par la municipalité : créer des continuités écologiques entre les espaces verts publics, qui vont faire l'objet d'actions spécifiques envers les pollinisateurs, et les jardins des particuliers.

Deux prochaines rencontres pour s'informer et/ou prendre part à l'action sont proposées aux Sinagots :

- **Mercredi 22 janvier** de 17h à 19h à la Sall'icorne (presqu'île de Langle)
- **Mercredi 5 février** de 14h à 16h, salle de la Fraternité (bourg, parvis de l'Hôtel de ville)

D'autres rendez-vous vous attendent dès le printemps !



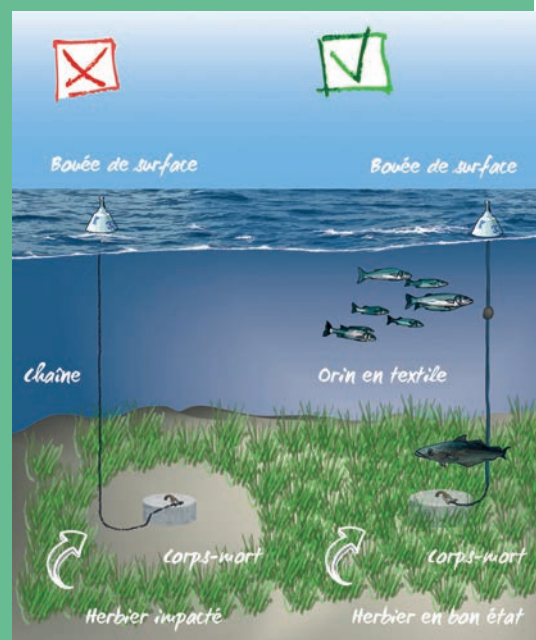
10 MOUILLAGES INNOVANTS INSTALLÉS AU GORNEVÈZE

Dans le cadre de ses missions de préservation de l'environnement du Golfe, en partenariat avec les communes et la Compagnie des ports, le Parc naturel régional expérimente depuis 2017 l'utilisation de mouillages à moindre impact pour les fonds marins. Ils sont dorénavant 500 répartis dans le Golfe et contribuent à préserver les herbiers sous-marins, incontournables pour l'écosystème. Séné rejoint l'expérimentation en remplaçant les 10 mouillages de la zone d'échouage du Gornevèze.

Après le bassin d'Arcachon, le Golfe du Morbihan abriterait la deuxième plus grande surface d'herbiers de zostères française (environ 723 hectares de zostère naine et 1078 hectares de zostère marine). Plantes sous-marines, les zostères possèdent des racines, font des fleurs et vivent sur les fonds sableux-vaseux (à la différence des algues qui ont des crampons et préfèrent les sols rocheux). Essentielles à l'écosystème marin, elles sont une source de nourriture pour de nombreux oiseaux d'eau. Or, le ragage des chaînes de mouillage les arrache, impactant 40 à 60 m² autour de chaque bloc d'amarrage.

Pour limiter cet impact avéré des fonds marins, la première solution consiste à déplacer les mouillages coïncidant avec des zones d'herbiers. Néanmoins, en raison de contraintes liées à la topographie ou à la sécurité des usagers, cela n'est pas toujours possible. De plus, les herbiers peuvent s'étendre ou se déplacer au fil du temps. Depuis 2017, le Parc naturel régional a donc accompagné le remplacement de près de 500 mouillages situés sur des herbiers, au profit d'installations moins impactantes.

Séné rejoint l'expérimentation en remplaçant cette année les 10 mouillages à l'échouage du Gornevèze, et sera la première commune à tester les mouillages à moindre impact sur des zostères naines. Dans ce cadre, un suivi de l'herbier du Gornevèze sera effectué par le Parc. Ce projet budgétisé à 7050 € HT est financé à 80% grâce à une subvention de l'État dans le cadre du Fonds d'Intervention Maritime (FIM).



¹ Voir la double-page consacrée au sujet dans notre bulletin d'octobre 2024.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISÉ !

Engagée en mars 2021, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été votée, après enquête publique, par le conseil municipal du 5 décembre 2024. Publié sur le Géoportail de l'Urbanisme et sur le site internet de la commune, ce PLU révisé est désormais le document de référence en matière de règles et d'orientations applicables à tout projet d'aménagement sur le territoire communal.

Le nouveau PLU, issu d'une large concertation et de la participation de nombreux habitants, met en œuvre, par ses nouvelles règles, les grands axes d'aménagement du territoire débattus par les élus lors de la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, en octobre 2022 puis en juin 2023.

À QUOI RESSEMBLERONT LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES ?

Il s'agit de faire de Séné une commune accueillante et solidaire, cultivant la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle. L'accueil de nouveaux habitants (jeunes ménages, actifs en proximité de leur emploi, mais aussi personnes âgées habitant déjà la commune mais souhaitant se rapprocher des commerces et services), rend nécessaire, comme partout en France, la construction de nouveaux logements.

- **Une part de ces nouveaux logements seront des logements sociaux** (jusqu'à 50% imposés dans certaines opérations). Néanmoins, il ne s'agira pas uniquement de logements locatifs sociaux (part qui demeure à 30 %), mais également de logements en accession sociale à la propriété et de baux réels solidaires (l'habitant est propriétaire de son logement mais pas du terrain sur lequel il est construit), qui permettent à des ménages plus modestes d'accéder à la propriété.
- **La construction d'hébergements orientés vers les étudiants, les jeunes travailleurs et les saisonniers est également attendue.** De nouvelles formes d'habitat sont également favorisées, comme l'habitat léger permanent (de type *tiny houses*).
- **Malgré ce besoin de nouvelles constructions, le nouveau PLU prévoit des outils pour conserver une urbanisation sobre** et limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles au strict nécessaire (moins de 6 hectares). Il va ainsi privilégier la reconstruction de « la ville sur la ville », avec des opérations de renouvellement urbain équilibrées. Les secteurs d'habitat seront revisités, obligatoirement plus denses qu'aujourd'hui mais toutefois conçus pour intégrer au mieux les nouvelles constructions à l'habitat environnant.
- **Les aménagements laisseront également une place non négligeable à la nature en ville** : les espaces verts seront soignés, et la Ville sera attentive au coefficient de pleine terre, c'est-à-dire le rapport entre les surfaces urbanisées et les espaces verts permettant l'absorption par les sols des eaux de pluie.
- Le nombre de stationnements pour les véhicules sera réduit au profit d'espaces pour des circulations douces et sécurisées pour piétons et cyclistes.

PLUSIEURS ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Les terrains nécessaires aux opérations de construction, qu'il s'agisse de renouvellement urbain ou d'extension de l'urbanisation, sont fléchés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui viennent fixer le cadre attendu pour une urbanisation de qualité.

Les projets qui viennent s'inscrire dans ces OAP feront l'objet de présentations publiques. Trois sont d'ores et déjà programmées au premier trimestre 2025 :



- **Mercredi 5 février** à 18h en salle du conseil se tiendra une réunion d'information sur un projet de renouvellement urbain avenue de Penhoët (présentation par le bailleur social Morbihan Habitat, propriétaire du foncier).
- **Jeudi 27 février** à 18h, en salle du conseil également, c'est un projet de logements étudiants, jeunes travailleurs et saisonniers qui sera présenté à la population par Bouygues Immobilier (OAP Mitterrand Nord).
- **Jeudi 13 mars** à 18h30 en salle du conseil, la société Bâti Armor et le bailleur social Morbihan Habitat présenteront leur projet sur l'OAP « Manoir de Lestrenig » à Saint-Laurent.

LA PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique et aux risques naturels qui en découlent est un autre axe fort du nouveau document d'urbanisme, afin que chacun prenne conscience de l'impact de ces phénomènes sur notre territoire littoral. Il s'agit par exemple d'envisager l'adaptation des constructions, nouvelles ou plus anciennes, et de réduire leur vulnérabilité.

Comme lors des révisions précédentes, ce PLU continue de préserver l'environnement naturel exceptionnel de notre territoire littoral, en préservant les paysages et tout ce qui les constitue (haies, mares, zones humides...), en aménageant et en redonnant, chaque fois que cela est possible, une place à la biodiversité.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Ce Plan Local d'Urbanisme ambitionne de maintenir le dynamisme économique du territoire, qu'il s'agisse de ses activités agricoles, conchylicoles et de pêche, ou des activités artisanales et commerciales déjà présentes dans plusieurs zones d'activités, au Pouffanc et à Kergrippe. L'accent est également mis sur la préservation du commerce de proximité en faisant du centre-bourg le lieu d'accueil privilégié pour le maintien et le développement des activités et services.



Que l'on s'interroge pour un projet d'aménagement sur sa propriété, sur un bien que l'on souhaite acquérir ou pour un projet de promotion immobilière à l'échelle d'un quartier, il est toujours sage de vérifier l'application des règles d'urbanisme en vigueur avant de se lancer !

Le service Urbanisme est disponible pour répondre aux questions des habitants et entreprises :

- par mail : urba@sene.bzh ;
- par téléphone au 02 97 66 59 68, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- l'accueil physique au secrétariat se fait uniquement sur rendez-vous, les après-midis du lundi au vendredi de 14h à 17h.

PETITE ENFANCE ET VIEILLISSEMENT

QUELS SONT LES BESOINS ?

La commune de Séné a lancé en 2022 une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Ce diagnostic établi à partir des dernières données de l'INSEE, notamment sur la petite enfance et le vieillissement, permet à la municipalité de porter un regard objectif sur l'évolution de sa population et d'envisager ainsi une éventuelle adaptation des services et infrastructures aux besoins futurs des habitants.

La méthode de diagnostic

Une série de consultations a été menée auprès de familles, assistantes maternelles, personnels de structures d'accueil petite enfance, services publics ou privés d'aide à la personne, professions médicales, ainsi qu'auprès d'un panel de personnes âgées vivant à Séné, et du groupe de travail constitué localement sur la dépendance. Ces consultations ont été enrichies par l'apport d'institutions comme le Conseil départemental, l'agglomération, l'Agence Régionale de Santé et la CAF. La commune a reçu le concours d'étudiants de l'IUT de Vannes pour exploiter les questionnaires sur la petite enfance.

PETITE ENFANCE : DE PREMIÈRES ACTIONS DÈS SEPTEMBRE 2025

L'ABS a établi un besoin urgent de places supplémentaires pour l'accueil des jeunes enfants. Le Relais Petite enfance, en lien et en soutien des assistantes maternelles, apporte aux familles une information détaillée et individualisée sur l'ensemble des modes d'accueil, publics et privés, disponibles sur le territoire. Ce service reçoit en moyenne 155 demandes par an, dont 70 % pour un accueil de 4 ou 5 jours par semaine.



Actuellement, la commune propose deux accueils collectifs (la Baie des Lutins dans le centre-bourg et les Petits Patapons au Poulfanc), pour un total de 35 places, soit 90 à 120 enfants accueillis selon les types de contrats. En complément, 75 places en accueil individuel sont proposées par des assistantes maternelles à leur domicile. Néanmoins, le territoire est impacté par une forte baisse du nombre d'assistantes maternelles (passé de 49 à 19 en 10 ans, soit 55 places en moins), une situation également d'actualité au niveau national. Les crèches privées situées à Séné ne permettent pas non plus de répondre à la demande des familles sinagotes.

Pour répondre aux besoins et permettre à Séné de conserver son attractivité pour les familles avec des enfants en bas âge, la collectivité propose une action en deux temps :



► Tout d'abord, une réorganisation des locaux de la Baie des Lutins qui permettra, en accord avec la CAF, d'y ouvrir quatre places supplémentaires en septembre 2025, rendant ainsi possible l'accueil de 9 à 12 enfants de plus dans le centre-bourg ;

► À plus long terme, il s'agit d'étudier les possibilités sur le secteur du Poulfanc, où la demande est la plus forte : agrandissement des Petits Patapons, création d'une nouvelle structure en remplacement, etc.

PRÈS D'UN SINAGOT SUR 3 EST RETRAITÉ

Le vieillissement de la population s'est accéléré depuis 2011 en France, avec l'arrivée dans la soixantaine des générations nées dans l'après-guerre. En 2030, les premières générations du baby-boom, nées en 1945, arriveront à l'âge de 85 ans. Pour la première fois dans l'histoire démographique de la France, les « plus de 65 ans » seront plus nombreux que les « moins de 20 ans ».

Séné n'échappe pas à cette tendance, faisant partie des régions vers lesquelles migrent beaucoup de 60-64 ans, provoquant un vieillissement accéléré des territoires en question. Et en effet à Séné, sur 8944 habitants, 2884 sont des retraités, soit près d'un résident sur trois. Les 60-74 ans représentent quant à eux près d'un quart de la population. Enfin, entre 2009 et 2021, la part des plus de 75 ans a augmenté de 50 %.

En parallèle de ce vieillissement, la dimension de l'isolement est également à prendre en compte.

Les 65-79 ans sont plus d'un quart à vivre seuls. Après 80 ans, c'est une personne sur deux, dont une majorité de femmes, résidant dans de grands logements. On observe globalement chez les personnes âgées une perte de lien social, une sédentarisation, un difficile accès aux droits, aux transports et aux soins, une méconnaissance des aides et une réelle difficulté à accéder aux nouvelles technologies. Les professionnels de santé relèvent de leur côté une augmentation des troubles de l'équilibre nutritionnel, liée à l'âge, et un manque d'exercice physique.

Ces seniors expriment un désir d'indépendance et le souhait de rester à domicile le plus longtemps possible. Pour autant, il y a en face une réelle difficulté à recruter et stabiliser le personnel des services d'aide à la personne, par manque d'attrait du métier. Sur la commune, 53 personnes âgées demeurent dans un logement adapté à la résidence autonomie de Penhoët.

DES ATELIERS « BIEN VIEILLIR À SÉNÉ »

Ces éléments de constats ont été présentés aux partenaires associatifs et institutionnels le 18 octobre dernier, à la Maison des Habitants. Avec leur soutien et afin de poursuivre la réflexion, la Ville met en place des ateliers « Bien Vieillir à Séné », pour favoriser les échanges d'expériences et proposer, dès 2025, des pistes d'action pour améliorer la condition des personnes âgées :

- **Comment rapprocher l'offre existante des usagers ?** Accès aux droits, aux soins, aux transports, à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à un logement adapté... Il paraît à peu près évident qu'en 2030, pas un établissement, pas une résidence, pas un service à domicile ni une offre de mobilité ne se construira en-dehors d'un environnement digital, tout comme de nouveaux objets connectés pour la surveillance, l'assistance ou le lien social de la personne âgée feront bientôt partie du quotidien. Il s'agira de trouver les moyens d'accompagner les seniors dans ce nouvel environnement.

- **Comment améliorer les relations de proximité et le repérage des fragilités, en complément de la présence des délégués de quartier ?** Si un consensus très net se dégage en faveur du maintien à domicile, il est cependant fortement contraint par la disponibilité de l'entourage ou les ressources financières des familles.

- **Quelles nouvelles formes d'habitat ?**

L'habitat dit inclusif prend de l'ampleur. Il allie sociabilité, intégration et autonomie. De nouvelles réponses sont ainsi construites collectivement avec les bailleurs sociaux, pour des projets novateurs à l'image de celui de l'habitat participatif réalisé rue Marion du Fauët, dans le quartier Cœur de Poulfanc.



À NOTER !

Une conférence-débat sur le « Bien Vieillir » en présence de grands témoins, **jeudi 12 juin 2025** de 18h à 20h à Grain de Sel.



14 ANNONCEURS SUR LE MINIBUS DE LA VILLE

La Ville possède trois minibus qu'elle met à disposition de ses services mais aussi des associations. L'un d'eux vient d'être remplacé par la société InfoCom, qui a mobilisé 14 annonceurs locaux afin de financer l'utilisation de ce véhicule pour une durée de 4 ans.

Fortement utilisés par le service jeunesse et les clubs sinagots notamment, les minibus parcourent chaque semaine les routes de Séné, du département et de la région Bretagne. Un flochage avec leurs identités visuelles représente donc une visibilité intéressante pour les entreprises locales représentées sur la carrosserie du véhicule.

La Ville remercie les annonceurs présents sur ce minibus : Villadeale, Carrefour Contact Séné, Océane Pare-Brise, Bella Vita, Terrassement de la Baie, Huîtres Richard, Technitoit, Le Roadside, Resistaff, L. Décor Sulniac, Esprit Nature Plescop, Françoise Hullaert - SAFTI Meucon, Anne Le Godec SAFTI Saint-Avé, RD Creativ' Saint-Nolff.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



CAMILLE ROUSSEL, ERGOTHÉRAPEUTE

.....

Camille Rousselle est ergothérapeute, une profession paramédicale sur prescription du médecin. Elle peut accompagner enfants, adultes et personnes âgées pour des bilans, suivis, de la rééducation et du conseil, à son cabinet au Poulfanc, mais aussi sur les lieux de vie, par exemple pour un aménagement facilitant les actes du quotidien.

Elle accompagne également des enfants avec des troubles des apprentissages, de la coordination et de la dextérité, présentant une dysgraphie ou autres difficultés ayant un impact dans la scolarité et la vie quotidienne.

Sur RDV, 23 chemin du Petit Versa, 06 50 50 67 26, camille_rousselle@hotmail.com.

CLAIRE PENHOÛËT, ORTHOPÉDAGOGUE

.....

Claire Penhouët accompagne les apprenants de tous âges qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Qu'ils aient un trouble des apprentissages ou non, elle étudie avec eux leurs points forts et leurs points d'effort, leurs besoins, pour les aider à surmonter les obstacles. Elle mobilise certaines techniques, outils et stratégies et avec de l'entraînement, guide les personnes pas à pas vers leurs objectifs.

Sur RDV, 19 rue des Vosges, 06 01 79 19 46, apprentissagesaide@gmail.com, www.claireapprentissagesaide.fr





L'USS OMNISPORTS EMBARQUE DANS LA SEMAINE DU GOLFE

Après une édition 2023 gérée par la municipalité avec l'appui d'associations et de nombreux bénévoles, l'US Séné Omnisports se mobilise pour l'édition 2025, coordonnée par Philippe Rolland, ancien adjoint à la vie associative. Ce dernier lance un appel à la mobilisation générale auprès des associations et autres bénévoles qui souhaitent prendre part à la fête, les vendredi 30 et samedi 31 mai 2025 à Port-Anna. Rencontre avec les dirigeants de l'US Séné Omnisports¹.

Pouvez-vous nous présenter l'US Séné Omnisports ?

Ancrée depuis longtemps dans le paysage sinagot, l'Union Sportive de Séné rassemble aujourd'hui un peu plus de 350 adhérentes et adhérents répartis en cinq associations sportives : l'US Séné Handball, l'US Séné Badminton, l'US Séné Judo, l'US Séné Vélo et le Kobukai Nihon Tai-Jitsu. Sans forcément les connaître, vous retrouvez pourtant régulièrement nos sportifs en tant que bénévoles sur les événements locaux (Voiles rouges, Semaine du Golfe, fête des Deux Cales...).

Comment votre association fait-elle face à la disparition de son emblématique président, Bob Giquel ?

Après la perte dans des conditions tragiques de notre membre historique et président depuis plus de 20 ans, « Bob la Frite », l'USS Omnisports en deuil était à la recherche d'un vent nouveau. Lors de la dernière assemblée générale, le 29 novembre 2024, un nouveau bureau a été élu, avec à la présidence Ronan Le Cabellec, épaulé par deux vice-présidents, Pascal Beyrand et Yves Leroy. L'inépuisable Michel Morio conserve son poste de trésorier.

¹ Ronan Le Cabellec, Pascal Beyrand et Yves Leroy.



Comment avez-vous décidé de vous impliquer dans l'organisation de la Semaine du Golfe ?

Durant l'assemblée générale, plusieurs décisions ont été prises. Les statuts de l'association vont évoluer pour permettre à toute personne ou association sportive de devenir adhérente de l'USS Omnisports.

Nous avons également axé nos objectifs sur l'événementiel, officialisant un passage de témoin des Amis de Port-Anna à l'USS Omnisports pour la participation active à l'organisation des festivités sinagotes de la Semaine du Golfe.

Philippe Rolland, ancien adjoint à la vie associative, devient le coordinateur officiel. Les Amis de Port-Anna conserveront l'organisation des Voiles Rouges les années paires.

Comment les préparatifs vont-ils s'organiser ?

La Mairie sera un partenaire essentiel, tant sur l'organisation maritime que terrestre. Une équipe de bénévoles se constitue autour de Philippe, qui lance en lien avec l'USS Omnisports un appel à la mobilisation générale auprès des associations et autres bénévoles qui souhaitent participer à la fête et sa préparation.

Vous êtes intéressé-e pour prendre part à l'édition 2025, en tant qu'association ou bénévole ?

► Philippe Rolland et l'USS omnisports vous convient **vendredi 31 janvier à partir de 19h30 au centre sportif Le Derf** pour une première réunion d'information.

Infos et contact :

semainedugolfesene@gmail.com.



LE FORUM SOCIAL LOCAL SE TIENDRA À SÉNÉ LES 7 ET 8 FÉVRIER

22 associations locales engagées ont préparé cette nouvelle édition du forum, dont le principe est de permettre des échanges, des débats d'idées, des réflexions de fond et des retours d'expériences dans de nombreux domaines, comme l'éducation, le travail, la santé, l'environnement, le nucléaire ou encore le droit des femmes, avec l'objectif commun de se diriger vers un monde centré sur l'être humain et non le profit. L'événement propose des conférences, débats, films, animations, ateliers numériques, conférences théâtralisées...

Gratuit, ouvert à tous. Restauration samedi midi et soir, buvette, librairie, stands.

Programme complet sur <http://fsl56.org/2025/programme>.

+ d'infos : www.facebook.com/FSL56/, contact@fsl56.org.



PÈRE PÈRÈS

« IL DEMEURE À SÉNÉ UNE IMPRESSIONNANTE VIE CULTURELLE ! »

Le Père Pérès est prêtre à Séné depuis septembre 2022. Bien installé et accueilli, il apprécie beaucoup les Sinagots et salue la richesse culturelle de la commune. Il a d'ailleurs de nombreuses idées pour contribuer à l'animation de la paroisse et faire rayonner culture, patrimoine et solidarité au-delà de l'église. Rencontre.

Comment les Sinagots vous ont-ils accueilli ?

Extrêmement bien, que ce soit les paroissiens ou les non-pratiquants. Avant de demander à venir, je connaissais déjà les Sinagots... de Saint-Laurent ! En effet, peu de gens le savent, mais le Poulfanc, Limur et Saint-Laurent dépendent de la paroisse de Saint-Patern à Vannes, où j'ai officié avant.

Après deux ans, vous connaissez donc un peu mieux la commune et ses habitants désormais ?

Oui, et au-delà des paroissiens, j'ai accompagné et eu des contacts forts avec d'autres habitants, à l'occasion, bien malheureusement, des nombreuses obsèques que j'ai célébrées cette année. Je fais aussi connaissance avec des gens sur le marché, des parents d'élèves, des bénévoles au jardin du presbytère... Et tous les vendredis matin, je me rends à la résidence autonomie, où je suis très bien accueilli. En m'installant à Séné, j'ai découvert une vraie diversité entre les habitants du Poulfanc, ceux du bourg, de la presqu'île, et même entre les différents villages. J'ai vite compris l'importance des différents quartiers et j'aimerais tour à tour les mettre en valeur.

2024 était l'année de Kerarden, qu'en sera-t-il de 2025 ?

En effet, l'année s'est terminée à la chapelle de Kerarden avec une messe de Noël que j'aime faire très tôt le matin, à la bougie. 2025 sera l'année de la chapelle de Bellevue, avec bien sûr la Semaine du Golfe. Je vais aussi y organi-

ser un pardon dimanche 27 juillet, et une collaboration devrait voir le jour avec les associations autour d'un projet de rénovation de la chapelle. J'aimerais beaucoup que l'idée d'y installer un portrait d'Ernestine Morice, figure sinagote de la presqu'île, aboutisse. Ce lieu est important pour les habitants.

On dit que vous affectionnez particulièrement la musique ?

C'est exact, je partage chaque année un moment musical avec les paroissiens, où je joue moi-même, du hautbois, de l'orgue ou du piano. J'aimerais d'ailleurs beaucoup faire réparer l'orgue électronique de la paroisse. Je suis aussi ravi de voir que nous recevons de plus en plus de demandes de concerts pour l'église et les chapelles. Cela nous permet de rencontrer d'autres Sinagots mais également des visiteurs.

**JE SOUHAITE QUE LA PAROISSE
CONTRIBUE À METTRE EN VALEUR LE
PATRIMOINE LOCAL. SAVEZ-VOUS QUE
L'ÉGLISE EST VISITÉE TOUS LES JOURS
L'ÉTÉ ? ON POURRAIT IMAGINER Y
ACCUEILLIR DES EXPOSITIONS.**

Envisagez-vous d'autres événements qui s'adresseraient à tous ?

Ce qui m'a frappé en arrivant à Séné, c'est que malgré la proximité de Vannes, il demeure sur la commune une impressionnante vie culturelle. Historien de formation, je souhaite que la paroisse contribue à mettre en valeur le patrimoine local. Savez-vous que l'église est visitée tous les jours l'été ? On pourrait imaginer qu'elle accueille des expositions pendant cette période. Dans un autre domaine, j'ai pour projet avec l'école Sainte-Anne un forum constitué autour d'associations locales caritatives et solidaires. Il devrait se dérouler fin mars.

LE PARC A 10 ANS !

Regroupant 35 communes, quatre intercommunalités, le Département et la Région, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est né en 2014 de la volonté des collectivités de protéger notre patrimoine paysager, naturel et culturel. À l'automne dernier, pas moins de 70 animations étaient organisées partout sur le territoire pour célébrer ses 10 ans d'existence. Cet anniversaire est l'occasion de se pencher sur les missions et réalisations concrètes du Parc.

Le Parc emploie 25 salariés, spécialisés dans des domaines tels que la biodiversité, la protection des milieux marins ou terrestres, l'ornithologie, la transition agricole et alimentaire, le tourisme durable, l'urbanisme, le patrimoine ou encore la protection du littoral. Ses actions sont guidées par la charte signée pour une période de quinze ans par tous ses membres, et qui définit les priorités, missions et objectifs. Le Parc n'a en effet pas de pouvoir réglementaire, mais des missions d'inventaire, d'expérimentation, de conseil et d'éducation à la préservation de la biodiversité et des paysages du Golfe.

Concrètement, le Parc...

...accompagne les communes et acteurs locaux dans le montage et la recherche de financements de projets ;

...donne des avis techniques sur de nombreux sujets, dans des domaines tels que le tourisme, l'agriculture, le nautisme, l'agroforesterie, l'aménagement du territoire, la santé, l'alimentation...

...encourage des initiatives et expérimente des solutions à l'échelle locale pour répondre à des problématiques et enjeux de territoire ou rencontrés plus largement (préservation du vivant dans sa diversité, adaptation au changement climatique, vivre ensemble) ;

...mène un travail d'information, d'éducation et de sensibilisation auprès du grand public, des écoles et des professionnels ;

...valorise et travaille à la sauvegarde de métiers d'artisanat et de savoir-faire propres au territoire.

Depuis 10 ans, de nombreuses actions ont été engagées en ce sens :

• Un observatoire photo montrant les évolutions de 58 sites et paysages depuis 2005 ;

- 20 aires éducatives dont trois mobilisent des écoles sinagoges ;
- Des inventaires de la faune et de la flore dans les communes pour connaître les espèces et les protéger ;
- Des chantiers d'arrachage de baccharis et de l'information quant aux différentes plantes invasives à combattre pour protéger la biodiversité ;
- Un travail de pédagogie pour limiter les pollutions lumineuses pour la faune nocturne ;
- La sensibilisation des plaisanciers (règlementations, largage des eaux noires, tri des déchets, produits polluants...) et des pêcheurs à pied ;
- Le développement de mouillages écologiques (voir notre article en p.15) ;
- Des expérimentations pour la gestion des algues sur les plages ;
- Une collaboration avec les agriculteurs (dont l'activité occupe 42% du territoire) pour revenir à des pratiques favorables à la biodiversité (maintenir des talus pour retenir les eaux de pluie, restaurer des ruisseaux, préserver le bocage, retarder les fauches et tailles pour laisser les insectes butiner et les oiseaux nicher...);
- Un inventaire des mares afin d'étudier les trames vertes et bleues ;
- Un inventaire du patrimoine bâti maritime (1250 éléments répertoriés) ;
- La gestion expérimentale depuis 2009 de l'île d'Ilur, 4^{ème} plus grande île du Golfe et propriété du Conservatoire du littoral, particulièrement préservée car fréquentée uniquement en été ;
- La création d'une marque « Valeurs Parc », décernée à une soixantaine d'artisans, producteurs ou prestataires qui transmettent les valeurs du Parc dans leurs pratiques et à leurs usagers.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'hippocampe a été choisi comme emblème du PNR du Golfe du Morbihan car cet animal, dépendant de la qualité de l'eau, symbolise l'impérieuse nécessité de préserver le territoire dans toutes ses composantes maritimes et terrestres.



VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Que fait la municipalité pour pallier la fermeture de la boulangerie Le Lausque ?

La présence de deux boulangeries dans le bourg est idéale. Nous ne pouvons que déplorer cette fermeture.

Rappelons que les fonds de commerce se négocient de gré à gré, de cédant à repreneur, sans obligation d'en informer la commune (seules les grandes surfaces sont soumises à cette obligation). Nous incitons néanmoins tous les commerçants à nous informer le plus en amont possible de leurs projets, notamment lorsque cela implique une fermeture de leur activité.

En effet, la Ville peut mettre en place divers moyens pour soutenir les commerces. Cela passe par des autorisations d'installation de terrasses, des projets d'aménagement comme la rue des Écoles ou la place de Coffornic, la facilitation des marchés de plein air, de l'organisation d'événements...

Il existe également un dispositif de subvention de l'agglomération, appelé "Pass Commerces", que la commune a pu faire modifier afin que des commerces sinagots en bénéficient. Il peut aider à réaliser une mise aux normes de locaux, ou des travaux d'amélioration de l'accueil clientèle par exemple. D'autres dispositifs pour redynamiser le bourg existent aussi dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme.

Enfin, la commune peut être amenée à rencontrer des porteurs de projets qui souhaitent s'installer. Nous souhaitons ardemment que cette boulangerie puisse trouver un repreneur. Malheureusement, la Ville n'aura pas le pouvoir d'imposer une activité ou une enseigne ni d'en interdire une autre, dans le respect de la liberté du commerce.

Des sangliers viennent régulièrement dégrader nos jardins et se rapprochent des maisons. Que fait la commune ?

Les sangliers sont de plus en plus nombreux dans tout le pays. Pour limiter les dégâts occasionnés, les conditions de chasse ont été assouplies dans les secteurs de prolifération. Les chasseurs interviennent dans le cadre de battues, après signalements de riverains, et parfois à la demande de la commune, qui établit les arrêtés nécessaires à ces opérations.

Il est important de signaler ces événements à la mairie qui est en lien avec l'amicale de chasse à ce sujet.



INFORMATION MUNICIPALE

Vous souhaitez suivre les décisions des conseils municipaux ?

- Venez assister aux séances à l'Hôtel de ville
- Visionnez les vidéos en replay sur www.sene.bzh

Prochains conseils municipaux :

jeudi 6 mars ; jeudi 3 avril



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|------------------------|---------------------------|
| • FRESSY Marcel | 22 août |
| • POIRINE Oscar | 1 ^{er} septembre |
| • BOUALAM Élias | 5 septembre |
| • BESNARD ANTUNES Emma | 15 septembre |
| • GARDAN PAILLÉ Ezara | 15 septembre |
| • DONNÉ NĒLYA Rose | 20 septembre |
| • LERAY Vivienne | 7 octobre |
| • LE MELLIONNEC Nolan | 23 octobre |
| • SABANOVIC Assya | 8 novembre |

MARIAGES

- DELILLE Véronique et SENTENAC-ROUMANOU Didier **21 septembre**
- LE GREGAM Serge et LE TERTRE Bénédicte **16 novembre**
- LE RUYET Alexandra et FOFANA Isaac **23 novembre**

Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

« Je me sens bien là où j'habite. »

À Séné, chaque balade, chaque rencontre nous rappelle pourquoi nous nous sentons si bien ici. Notre ville, riche d'une nature unique, d'une solidarité vivante et d'un dynamisme local, rayonne bien au-delà de ses frontières. Ce rayonnement repose sur une gestion attentive et sur la capacité à tisser des liens humains qui confèrent à Séné son caractère profondément accueillant.

Notre qualité de vie repose sur des biens communs inestimables : une biodiversité qui nous émerveille autant qu'elle nous protège, des services publics essentiels qui nous accompagnent, et des

liens solides entre habitantes et habitants qui enrichissent notre quotidien. Dans un contexte national parfois incertain, ces équilibres méritent toute notre attention et nécessitent une vigilance partagée ainsi qu'un engagement collectif pour les renforcer durablement. Nous affirmons notre volonté de conforter l'âme de notre commune, d'encourager la participation citoyenne et de cultiver ensemble notre avenir.

Séné Avenir Solidarité (SAS) agit avec conviction auprès de toutes et de tous. Nous sommes à l'écoute pour relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain.

Toute l'équipe se mobilise pour imaginer et construire, avec vous, les contours de notre ville. Dès janvier 2025, nous vous invitons à apporter vos idées, vos points de vue et vos expériences pour nourrir cette réflexion collectivement. Alors rejoignez le mouvement !

Nous vous souhaitons une très bonne année de joie et bonheur pour 2025 !

seneavenirsolidarite56@gmail.com

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bloavez mad Séné

Au dernier conseil municipal, notre groupe a voté « contre » le nouveau PLU, car il ne respectait pas nos projets d'aménagement et de développement durable souhaités. En réalité, le Poulfanc a besoin de respirer et d'avoir un poumon vert pour garantir un environnement de vie plus sain et plus paisible. Indéniablement, d'autres immeubles viendront encore s'ajouter à ce paysage terne déjà hyper densifié. En parallèle, les incontournables embouteillages aux heures de pointe s'intensifieront, provoquant une pollution de l'air aux

particules fines préjudiciable pour la santé des résidents.

Au fil des années, nous constatons un déséquilibre du bâti dans notre commune, occasionnant une baisse progressive de l'attrait du Bourg, entraînant une perte continue de commerces. Dans cette perspective, ce nouveau PLU ne sera pas en mesure d'empêcher cette longue agonie, et ne résoudra pas le problème de l'installation durable de la jeunesse sinagote. En effet, l'instauration d'un quota de 50% de logements sociaux dans les futures constructions favorisera une hausse du prix du foncier déjà hors de portée pour de nombreux sinagots, et va restreindre mécaniquement l'accès aux projets d'accession à la propriété.

Enfin, un regret en raison du non-classement en tant que village dans le PLU, de zones diffuses telles que Cressignan, Gornevez, Michotte, etc.

Toute l'équipe vous souhaite une merveilleuse année, et, une excellente santé.

Anthony Morel, Hélène Le Gac et Gerard Delamotte.
Contact : unenouvelledynamiquepoursene@gmail.com

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

5 ans !

Nous entrons dans la 5^e année de ce conseil municipal et sommes fiers du travail qu'Ensemble pour Séné mène depuis l'élection. Vos retours confirment que nous avons raison !

Pour 2025, nous émettons le vœu d'un climat apaisé au niveau national afin de garantir la stabilité des capacités financières des collectivités locales. Nous formulons aussi le vœu d'un vrai dialogue avec la majorité sinagote actuelle. Malgré leurs allégations, les discours d'ouverture ne se retranscrivent pas dans les actes (cf. le dernier conseil municipal), exactement comme le NFP au niveau national.

De notre côté, nous continuerons à promouvoir nos valeurs : l'échange, le souci de l'intérêt général, le travail et le pragmatisme. Pour cela nous avons besoin de vous !

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, en décembre, un tract présentant notre association et vous proposant d'impulser une réelle alternance. Après 18 ans d'une même équipe, souvent dogmatique, aux commandes de Séné, il est temps de tourner la page ! Votre aide peut être pécuniaire, militante, voire même engagée en tant que candidat.

Nous avons également lancé ensemblepoursene.fr, site qui sera alimenté jusqu'aux élections de mars 2026 et qui fera le lien avec vous.

Très belle année 2025.

Ensemble, plus forts !

Françoise MERCIER, Jean-Marc GONIDEC et Clément LE FRANC, ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA

JANVIER

- ◉ **SAMEDI 11 : Vœux à la population**, Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 11 : Projection d'un film**, Dhyanasana, salle des Fêtes
- ◉ **DIMANCHE 19 : Color race**, Séné Athlé, Le Derf
- ◉ **MERCREDI 22 : Atelier sur les pollinisateurs**, Ville de Séné, Sall'icorne
- ◉ **VENDREDI 31 : Conférence sur les femmes sinagotes**, Alain Bello, salle de la Fraternité
- ◉ **VENDREDI 31 : Réunion d'information « Semaine du Golfe »**, centre sportif Le Derf



MARS

- ◉ **SAMEDI 1^{er} : Royal Country Dance Society**, Alba Bihan, salle des Fêtes
- ◉ **DIMANCHE 2 : Loto**, APE Claude Aveline, salle de Limur
- ◉ **DU 3 AU 16 MARS : Exposition**, Arzygone, salle de la Fraternité
- ◉ **SAMEDI 8 : Permanence des élus**, Maison des Habitants
- ◉ **SAMEDI 8 : Concours**, Boule sinagote, centre sportif Le Derf
- ◉ **SAMEDI 8 : Repair Café**, Maison des assos
- ◉ **JEUDI 13 : Réunion publique « OAP Manoir de Lestrenig à Saint-Laurent »**, Hôtel de ville
- ◉ **SAMEDI 15 : Saint-Patrick**, Séné Donegal, salle de Limur
- ◉ **DIMANCHE 16 : Action caritative**, Les Copains sinagots, salle des Fêtes
- ◉ **DIMANCHE 16 : Plogging**, Run in Séné, maison des associations
- ◉ **VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 : Exposition**, Dialaya, salle de la Fraternité
- ◉ **SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 : Batizado**, Via Brasil, salle de Limur
- ◉ **SAMEDI 22 : Concours**, Boule sinagote, centre sportif Le Derf
- ◉ **DIMANCHE 23 : Tournoi**, US Séné Badminton, centre sportif Le Derf
- ◉ **DIMANCHE 23 : Événement du cercle celtique**, salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 29 : Milonga**, Ty Tango, s. des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 29 : Concours**, Boule sinagote, centre sportif Le Derf

FÉVRIER

- ◉ **SAMEDI 1^{er} : Auditions de guitare**, école municipale de musique, salle des Fêtes
- ◉ **MERCREDI 5 : Réunion publique « Projet de renouvellement urbain Penhoët »**, Hôtel de ville
- ◉ **VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 : Forum social local (v. p.19)**
- ◉ **SAMEDI 8 : Permanence des élus**, Maison des Habitants
- ◉ **DIMANCHE 9 : Vide-greniers**, PPSGV56, Cousteau
- ◉ **LUNDI 10 ET MARDI 11 : Chantier argent de poche « archivage »**, service Jeunesse
- ◉ **JEUDI 13 : Atelier « Fabrique ton blason »**, Ti Anna
- ◉ **SAMEDI 15 : Un samedi au coin du jeu**, Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 15 : Concours**, Boule sinagote, Le Derf
- ◉ **DIMANCHE 16 : Loto**, TNSBC, gymnase Cousteau
- ◉ **SAMEDI 22 : Atelier sur les pollinisateurs**, s. de la Fraternité
- ◉ **SAMEDI 22 : Milonga**, Ty Tango, salle des Fêtes
- ◉ **SAMEDI 22 : Fest-noz**, Diatofolies/Korriganed, Cousteau
- ◉ **MARDI 25 : Répétition publique**, Micasalys, Sall'icorne
- ◉ **JEUDI 27 : Réunion publique « OAP Mitterrand Nord »**, Hôtel de ville

AVRIL

- ◉ **SAMEDI 5 : Concours**, Boule sinagote, Le Derf
- ◉ **DIMANCHE 6 : Vide-greniers**, PPS Foot, Cousteau
- ◉ **DU 7 AU 20 AVRIL : Exposition**, Arts sinagots, salle de la Fraternité
- ◉ **MARDI 8 : Repas des aînés**, CCAS, Cousteau
- ◉ **MERCREDI 9 : Forum de l'emploi**, gymnase Cousteau
- ◉ **VENDREDI 11 : Tannage de voiles et fest-noz**, Un sinago pour Séné, bourg
- ◉ **SAMEDI 12 : Permanence des élus**, Maison des Habitants
- ◉ **SAMEDI 12 : Concours**, Boule sinagote, Le Derf
- ◉ **DIMANCHE 13 : Vide-greniers**, AFCS, Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 13 : Courses hippiques**, Société des courses, hippodrome de Cano
- ◉ **DIMANCHE 20 : Vide-greniers**, Séné Tennis Club, Cousteau
- ◉ **SAMEDI 26 : Lancement de saison**, Amis du Sinagot, Port-Anna
- ◉ **SAMEDI 26 : Repair Café**, Maison des associations



CONSEILS MUNICIPAUX :

JEUDI 6 MARS ET 3 AVRIL

PROJETS CITOYENS : À VOS VOTES !

Du 2 au 31 janvier, découvrez les projets pré-sélectionnés et donnez votre avis !

.....
RDV sur www.sene.bzh

